

L' accueil en Occident, est-ce du bonisme ?

L' accoglienza in Occidente è buonismo ?

Par SISI KAYAN

Extrait du livre : Kayan SISI, *La politesse-charité dans la régulation de l' interaction Occident-Autres cultures. La gestion des faces dans l' accueil des autres cultures en Occident et dans l' aide aux pauvres*, Edilivre, Saint Dénys 2015, pp. 241-262.

L'accueil en Occident, est-ce du bonisme ?

Le mot « bonisme » (en italien *buonismo*) dérive de l'adjectif bon (*buono* en italien). Dans le langage journalistique et politique, « bonisme » signifie l'attitude de bienveillance même excessive et moraliste dans les rapports sociaux et de recherche continue de médiation entre positions divergentes. Il signifie aussi excès de bons sentiments dans une œuvre littéraire cinématographique.¹ Le « bonisme » est une « attitude d'ouverture bienveillante et compréhension pour toutes les positions, accusé de ne pas aller plus loin que les appels moralistes, capables de produire des compromis confus et de bas niveau. Excès de bons sentiments, suggestifs mais sans conclusion ».² Le mot « boniste » (*buonista* italien) désigne une personne qui, par ses paroles et ses actions, veut paraître bon toujours et malgré tout. Le « boniste » est en général soucieux d'obtenir une bonne côte des autres.

Dès lors le « bonisme » est un néologisme qui est utilisé pour condamner et dénoncer un certain excès de bonté qui sacrifie la vérité et qui enfin de compte passe à côté du but qui est celui de faire du bien. Ce néologisme est le plus souvent lié à la question de l'accueil des étrangers en Occident. On l'utilise pour désigner l'attitude permissive qui est une sorte d'ouverture exagérée à l'endroit des étrangers. C'est une flèche que la Droite et l'Extrême Droite lance souvent à l'endroit de la Gauche socialiste.

Pour mieux analyser cette question, nous partons d'un exemple : le cas de la sentence de Strasbourg de Novembre 2009, interdisant l'exposition des crucifix dans les salles de classe en Italie.³ Nous observerons aussi les réactions face aux afflux migratoires sur les côtes italiennes.

Perçue comme menace à l'identité culturelle italienne (et occidentale) dont la croix est un élément essentiel, la sentence de Strasbourg sur la présence des crucifix dans les salles de classe a mobilisé toute l'opinion nationale, chrétienne et non chrétienne.⁴ En réaction à cette sentence, un Maire d'une ville Italienne avait émis en cette occasion une ordonnance rendant obligatoire la présence des crucifix dans les salles de classe de sa commune. Alors qu'on l'accusait d'être

¹ Tullio DI MARIO (Dir.), *Grande dizionario Italiano dell'uso*, UTET, Torino 1999, p. 801.

² Aldo GABRIELLI (Dir.), « Grande dizionario italiano », *Hoepli.it*, <http://www.hoepli.it/libro/grande-dizionario-italiano/9788820347437.html>, consulté le 27 Juin 2012.

³ Voir Adelino CATTANI, *Dibattito. Doveri e diritti, regole e mosse*, Loffredo, Napoli 2012, p. 99. La sentence de Strasbourg du 03 Novembre 2009 est une sentence qui donne raison à la plainte de Mme Soile Lautsi (« la requérante ») contre l'Etat italien, interdisant ainsi l'exposition des crucifix dans les lieux publics en Italie, étant donné la liberté religieuse dans cet Etat Laïc. Italienne d'origine finlandaise, Madame Soile Lautsi a agi en son nom ainsi qu'au nom de ses deux enfants, Dataico et Sami Albertin, pour qui la présence de la croix dans les salles de classe était une entrave à leur foi musulmane. Après le recours de l'Etat Italien à la même cours, une autre sentence de Mars 2011 donnait cette fois raison à l'Etat italien et maintenait ainsi les crucifix dans les salles de classe.

⁴ Toutes ces réactions que nous reprenons sont dans l'article suivant : REDACTION ONLINE DE CORRIERE DELLA SERA, « Via il crocifisso dalle scuole. Vaticano : "Sentenza miope" », *Corriere della Sera* (03 Novembre 2009), in : http://www.corriere.it/cronache/09_novembre_03/crocifisso-aule-scolastiche-sentenza-corte-europea-diritti-uomo_e42aa63a-c862-11de-b35b-00144f02aabc.shtml.

extrémiste, il répondit : « Moi, extrémiste ? Si c'est ainsi, c'est alors la sentence qui l'est. Je ne pouvais qu'agir, répondant de manière égale, à travers une imposition, mais de signe contraire ».⁵

A part quelques interventions des hommes d'Eglise, les autres ont tenu à voir dans la croix, non pas un symbole religieux, mais un héritage culturel occidental. Parmi les réactions récoltées, on peut lire : « Cette justice à l'européenne, je la trouve maladroite, irrespectueuse, ridicule, pire encore ignorante. Au nom d'une présumée laïcité, on tend à mortifier les raisons et l'histoire d'un peuple » ; ou « J'espère que la sentence ne sera pas saluée comme une affirmation juste de la laïcité des institutions, qui est une valeur bien différente de la négation du rôle du christianisme dans notre société » ; ou encore : « Moi, athée, je dis que la croix n'offense plus personne. D'un signe d'appartenance confessionnelle, elle est devenue une icône culturelle. Et aujourd'hui sa signification est celle de la tolérance » ; ou enfin : « Ce n'est pas de cette manière que l'on peut être attiré à aimer et à partager de plus l'idée européenne que, comme catholiques italiens, nous avons soutenu depuis les origines ; on semble méconnaître le rôle du christianisme dans la formation de l'identité européenne, qui par contre a été essentielle... Ce serait une erreur dramatique que de faire de l'Europe un espace vide de symbole, de pensée, de tradition et de culture »⁶.

Beaucoup de pays occidentaux ont soutenu la bataille de l'Italie contre la première sentence de Strasbourg. C'est par exemple le cas de la Bulgarie, de la Roumanie, de Malte et de la principauté de Monaco. Dans l'appel qui a heureusement abouti, l'Italie a pu compter non seulement sur les pays qui se sont officiellement présentés comme partie tierce devant la cour de Strasbourg, mais aussi sur la contribution de plusieurs ONG, des parlementaires italiens et européens et du travail diplomatique conduit par le Saint Siège. Cette sentence avait réveillé et alerté beaucoup de pays occidentaux qui ont commencé à prendre position. C'est le cas de la Pologne, de l'Espagne, du Portugal, de l'Allemagne.

Dans ce dernier pays par exemple, la présence du crucifix dans les salles de classe est une règle dans la région en Bavière, malgré une décision de la cour constitutionnelle allemande de 1995 d'abolir l'obligation du crucifix dans chaque classe. « Seule une Europe qui sait d'où elle vient peut parler d'une voix forte », a déclaré la ministre régionale des Affaires européennes de la Bavière Emilia Müller pour justifier son rejet de la sentence de Strasbourg qui selon elle, « fait du tort à l'idée des droits de l'homme ». En Alsace-Moselle (Est de la France), où la loi de séparation des Eglises et de l'Etat ne s'applique pas parce que ces trois départements étaient Allemands en 1905, les crucifix dans les écoles publiques sont autorisés. Plusieurs lycées et collèges de Strasbourg, interrogés par l'AFP (Agence France Presse) affirmaient néanmoins qu'il n'y avait pas dans leurs salles de classe des crucifix. Les crucifix comme les autres signes sont interdits dans les établissements publics dans le reste de la France.⁷

Etant donné que la plaignante (dans l'affaire de la sentence de Strasbourg sur la présence des crucifix dans des salles de classe) est musulmane, les allusions à l'extrémisme fondamentaliste n'ont pas manqué d'inonder les discours, quand on sait combien dans certains pays musulmans il n'est pas permis aux chrétiens de pratiquer librement leur religion. C'est ici que surgit la suivante préoccupation : L'Europe voudra-t-elle hypothéquer son identité au nom de son ouverture et de l'accueil qu'elle veut réserver aux autres ?

En lisant les commentaires des internautes sur la sentence de Strasbourg, on voit bien combien les occidentaux tiennent à protéger leurs acquis culturels contre les allures dangereuses et envahissantes des « autres » (au nombre desquels l'Islam représente à leurs yeux un grand danger). Toutes ces prises de position vont dans le sens d'affirmer l'excès d'accueil que l'Occident réserve aux autres cultures.

Dans ce cas, comme dans ceux qui concernent les violences ou la criminalité commises par des ressortissants des autres cultures (étrangères), le sens de l'accueil et de l'hospitalité est bien mis à

⁵ Cité par Adelino CATTANI, *op. cit.*, p. 112.

⁶ *Ibidem* p. 105.

⁷ AGENCE FRANCE PRESSE, « Crucifix en classe : rejet unanime en Italie, opinions partagées en Europe », *L'Avenir.net* (04 Novembre 2009), <http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=366449>, consulté le 13 Mai 2012.

l'épreuve. Il surgit souvent un rejet de l'autre, lequel rejet est dû à la peur pour la menace qu'il représente. C'est alors que des voix s'élèvent pour accuser les politiques favorisant l'établissement des étrangers sur le sol occidental de « bonistes ». L'article de Alain Finkelkraut, « Antichi diritti e nuove intolleranze. Se l'Europa scambia il dialogo con l'Islam per la negazione di sé »⁸ est un exemple qui dénonce une sorte de bonisme. Il en est de même de l'article de Magdi Cristiano Allam, « Quanta ipocrisia negli attachi a Maroni ».⁹

L'article du philosophe français Alain Finkelkraut est la nette expression d'un ras-le-bol d'un classique Européen qui voit arriver une menace pour l'identité de *l'in-group*, par des membres d'autres *out-group* accueilli au nom de l'ouverture et de la charité. Il lit dans l'attitude de l'Occident un excès de tolérance de l'intolérable. Avec un ton on ne peut plus dur et presque désolé, Alain cite Ulrich Bech, un sociologue allemand qui définit l'Europe comme vacuité substantielle, ouverture radicale. « Pour accueillir tous, nous devons être nul, nous libérer de toute réalité ontologique »¹⁰, observe-t-il. Dans le passé, l'hospitalité était très différente. C'était proposer à l'autre quelque chose, ce qu'on possède et une partie de ce qu'on est. Aujourd'hui, dénonce-t-il, elle signifie s'effacer pour que l'autre se réalise sans empêchement. Le message qu'il lance est clair : l'Europe doit se défendre et défendre ses acquis.¹¹

Magdi Cristiano Allam, quant à lui, soutient et défend l'alors ministre de l'intérieur Roberto Maroni dans sa politique migratoire, que de l'extérieur beaucoup d'observateurs ont jugé de raciste. On se rappellera en effet que le thème d'immigration avait été le centre de la campagne électorale de Silvio Berlusconi avec son PDL (Popolo della Libertà) ainsi que ses alliés politiques de la Lega Nord (dont Roberto Maroni est membre) aux élections de 2008. Ces discours quelque peu discriminatoires ont récolté un franc succès, surtout avec le slogan « l'Italie aux Italiens ». En France, c'est la même chose avec la droite dirigée d'abord par Jean-Marie Le Pen et ensuite par sa fille Marine. Le discours anti-étranger a souvent été le suc de la propagande de la droite. C'est un discours qui mobilise bien, surtout quand, grâce à un art rhétorique bien aiguisé, on réussit à démontrer la menace que représente l'autre (l'étranger).

En revenant à l'alors ministre de l'intérieur Roberto Maroni, l'un des points qui a alerté l'opinion internationale (surtout européenne) était la décision de prendre les empreintes digitales des populations Roms. Devant une telle situation, l'Eglise s'est mise du côté du faible, c'est-à-dire contre la décision du ministre Maroni. Magdi Cristiano Allam n'a pas hésité de pointer du doigt certains prélats de l'Eglise catholique qui, selon lui, se distinguent en « bonisme ». Soit dit en passant, Cristiano Allam a toujours reproché à l'Eglise de ne pas faire face aux questions interreligieuses avec les mêmes méthodes des extrémistes musulmans. C'est d'ailleurs un des motifs de sa sortie de l'Eglise catholique, après qu'il s'y soit converti un peu plus de cinq ans avant.

Un autre cas que nous pouvons enfin évoquer est le fameux slogan *Cari stranieri disoccupati, tornate a casa* (chers étrangers chômeurs, rentrez chez vous).¹² Cette phrase n'est pas d'un fasciste de l'extrême droite (réputé allergique aux étrangers). C'est bien la phrase de Monseigneur Ferruccio Sant, Directeur diocésain de la Caritas de Vittorio Veneto (2009), qui, devant la tribune de Treviso, a déclaré sa reddition devant la récession qui touchait beaucoup de petites et moyennes entreprises du Nord de l'Italie. Mgr Ferruccio Sant, qui a été aussi missionnaire parmi les immigrés italiens de France, connaît donc bien les problèmes liés à ce circuit. Il a expliqué lui-même que « rentrez chez vous » n'est pas une

⁸ Voir Alain FINKIELKRAUT, « Antichi diritti e nuove intolleranze. Se l'Europa scambia il dialogo con l'Islam per la negazione di sé », *Il Messaggero* (10 Mars 2008), pp. 1 et 16. Traduction française : Droits antiques et nouvelles intolérances. Si l'Europe confondait le dialogue avec l'Islam avec la négation de soi.

⁹ Voir Magdi Cristiano ALLAM, « Quanta ipocrisia negli attachi a Maroni », *Corriere della sera* (01.07.2008), p. 38. Magdi Cristiano Allam, journaliste musulman converti au christianisme et baptisé par la Pape Benoit XVI le 22 Mars 2008, la nuit de Pâques, a annoncé le 25 Mars 2013 qu'il quittait l'Eglise catholique pour le relativisme religieux qu'il y observe, surtout du fait que l'Eglise catholique légitime l'Islam (intrinsèquement violente) comme une vraie religion.

¹⁰ Alain FINKIELKRAUT, *op. cit.*, p. 16.

¹¹ *Ibidem*.

¹² Marino SMIDERLE, « La carità si scopre meno buonista : strabnieri disoccupati tornate a casa », *Il Giornale* (15 Janvier 2009), <http://www.ilgiornale.it/interni/la-caritas-si-scopre-meno-buonista-strabnieri-disoccupati-tornate-casa/15-01-2009/articolo-id=320958-page=0-comments=1>, consulté le 21 Mai 2011.

chasse raciste et sans cœur. C'est plutôt un conseil qui vient du cœur, de la conscience que même dans les pays du Nord, décrit comme enclave de la richesse et du développement, la fête est finie et que la crise ne passe pas tout de suite.¹³

Le cas de Mgr Sant est donc un cas qui ne veut pas tomber dans les excès du « bonisme » en rappelant aux « autres » l'évidence des faits, c'est-à-dire la vérité qui peut évidemment faire mal. Dans un tel contexte, ce discours a été sans doute mal reçu et commenté comme imbu d'animosité et de racisme.¹⁴

Dans ce débat, il y a des gens qui, au lieu d'accuser « les autres » cultures, dénonce la disponibilité intérieure de l'Occident à n'opposer aucun rejet culturel des « mauvaises choses » que l'on estime venir d'ailleurs. C'est le cas de Gianluca Ausonio. En effet, après l'agression de son Père Ausonio Zappa (81 ans), le 28 Mars 2012, par une bande de quatre Roumains, Gianluca, le fils de la victime, a écrit et le contenu intégral de son post a été publié par l'Hebdomadaire *Tempi*. Au lieu de lancer la chasse à l'homme (qui serait une réaction normale, spontanée et compréhensible en une circonstance comme celle-là), le fils de la victime aborde le problème de manière globale et le pose en termes de « crise de culture occidentale ».¹⁵ Gianluca remarque que le contact des autres cultures avec une culture occidentale détériorée ne fait qu'empirer la situation des autres cultures déjà détériorées.¹⁶ Si la négativité qui vient du dehors avec les autres cultures ne trouvait pas en Occident un terrain favorable pour son épanouissement, elle ne saurait pas avancer, puisqu'elle serait sans corrélation interne à même de la soutenir. Mais si le mal des « autres » s'épanouit en Occident, c'est parce qu'il y a trouvé un contexte pré-requis pour un tel épanouissement.

On parlerait volontiers d'une sorte de gangrène intérieure dont souffre l'Occident et qui constitue un pré-requis pour la radicalisation du mal extérieur. C'est de cette manière qu'il convient d'interpréter le récent mouvement des jeunes Occidentaux qui se convertissent à l'Islam et intègrent des mouvements jihadistes qui les dressent contre le même Occident. De quoi augmenter sérieusement le souci, car l'ennemi est non seulement dans la maison, mais c'est surtout un fils de la maison.

L'hospitalité offerte aux « autres » apparaît souvent en Occident et aux yeux des Occidentaux comme un acte de charité ou de bienfaisance, et parfois même comme un sauvetage. Les demandes d'asile, les accostages sur les îles italiennes, l'excessif mouvement migratoire vers l'Occident... suggèrent nettement cet état de choses. Vu le comportement parfois incivique observés dans le rang de ceux-là même qui sont « sauvés », on est emmené à parler du « bonisme », c'est-à-dire d'un excès de bonté de la part de l'Occident qui accueille, organise des centres, donne des subsides... Cependant, en réalité le bien n'est jamais de trop et un excès de bien ne pourrait donc exister. Si quelque chose est trop bon, cela intrigue et suscite des interrogations. Souvent c'est un signe de désordre ou de corruption, d'absence de règle. Cependant, si nous nous mettons dans la logique de l'hospitalité comme phénomène universel dont tous les peuples du monde font montre, chacun à sa manière et selon les caractéristiques de son profil de politesse, on prendrait un peu de recul devant des expressions du genre « bonisme », excès de bonté, sauvetage... en ce qui concerne l'accueil que l'Occident réserve aux autres cultures.

L'accueil est certainement un concept que toutes les cultures expérimentent. Que l'Occident ouvre ses portes pour accueillir les autres cultures, est une vérité incontestable. Le flux des immigrés qui inonde Lampedusa¹⁷ en Italie chaque Printemps et chaque été (surtout de 2010 à Avril 2014) et tout le mécanisme de gestion des urgences mis sur pied par l'Etat italien, est une preuve du sens de l'hospitalité de ce pays face à ces êtres humains qui fuyaient la guerre et la répression en

¹³ Voir *Ibidem*.

¹⁴ Voir *Ibidem*.

¹⁵ Voir REDACTION ONLINE DE TEMPI, « E'morto Ausonio Zappa. La lettera del figlio Giuanluca Zappa », *Tempi* (30 Mars 2012), <http://www.tempi.it/ausonio-zappa-i-balordi-rumeni-e-la-lettera-del-figlio-gianluca>, consulté le 12.04.2012.

¹⁶ *Ibidem*.

¹⁷ Voir RÉDACTION ONLINE DU CORRIERE DELLA SERA, « Emmergenza Lampedusa. Nuovi sbarchi », *Corriere della sera* (12 Mars 2012), http://www.corriere.it/cronache/12_marzo_18/lampedusa-sbarchi_f3b71928-7100-11e1-8a4c-5b31135cad1f.shtml, consulté le 15 Mai 2012.

Tunisie, Egypte ou Libye, dans le contexte de ce qu'on a appelé le printemps arabe. Honnêteté oblige ! La population de Lampedusa mérite éloges et félicitations.

Il y a lieu de distinguer à ce niveau le comportement public officiel et les réactions individuelles de certaines personnes. Si du point de vue des institutions occidentales le respect des libertés individuelles et des droits de la personne humaine sont tenus à la lettre au point de suggérer un accueil sans borne et sans condition, au niveau du peuple ou mieux au niveau populiste, la protection du territoire personnel est bel et bien une réalité. Il y a donc une différence entre le « politiquement correct » et la réalité sur terrain. On se rappellera l'attitude de certains habitants de Lampedusa qui, exaspérés par les afflux des immigrés, formaient des barricades pour empêcher aux navettes transportant les immigrants d'accoster.

L'Occidental ne déroge certainement pas à la règle de l'avantage positionnel qui, dans certaines circonstances, lui fait adopter une attitude de *padrone di casa*, laquelle attitude lui octroie la licence pour quelques impolitesse dans le rapport avec les autres. C'est le cas des humiliations que les nationaux (Occidentaux) font subir parfois aux étrangers. Non seulement certaines injures sont proférées, mais aussi des actes de mépris et de dédain sont enregistrés quelques fois.

Par ailleurs on pourrait comprendre que dans un contexte de crise et de chômage aussi prononcé, les étrangers peuvent représenter une menace s'ils occupent les postes que les nationaux auraient pu occuper. Rappelons que la présence de l'autre est une menace si cette présence engendre du parasitisme et l'intrusion.

Dans un contexte de rapport de force, la logique de l'accueil change. C'est le cas des contacts de l'Occident avec les colonies. Dans sa mission civilisatrice, l'Occident a en général imposé sa civilisation, sans interagir forcément avec les autochtones. La politique de la « *tabula rasa* » a été dénoncée en ce qu'elle n'a pas reconnu les aspects positifs des cultures découvertes. Dans ce cas, l'Occident était entré dans une maison et a imposé au patron de la maison sa façon de faire. Dans l'accueil en Occident, ce même rapport de force existe et persiste. D'abord par le fait que l'Occidental est chez lui, il est donc *padrone di casa*. Ensuite, les rapports avec les autres cultures sont imbus des préjugés et surtout de complexe de supériorité d'une part et d'infériorité d'autre part. Les autres cultures non occidentales sont souvent stigmatisées. Il arrive que le stigmatisé se définisse lui-même en fonction de la manière dont l'extérieur le perçoit et se résigne en se conformant au rôle dans lequel le « stigmatisateur » l'enferme.

Les médias sont aussi mis à contribution pour favoriser une telle situation (nous y reviendrons dans le chapitre suivant), en véhiculant des images toujours dénigrantes de certaines de ces cultures non occidentales. Ceci renforce des préjugés et renforce le complexe.

Dans tous les cas, les impolitesse commises par les étrangers souvent sont mis dans le cadre de l'ignorance ou de la distraction. Plusieurs fois devant les manques de manières de certains Africains, on entend dire : « comprenez-les, pauvres, ils n'ont jamais appris ». Voilà qui explique aussi l'attitude de tolérance qui caractérise l'occident. Il va sans dire que l'impolitesse qui blesse le plus est celle volontaire.

Un dernier aspect que nous pourrions évoquer ici est le grand complexe de supériorité auquel l'Occident ne réussit pas à renoncer. L'Occident se considère toujours comme « civilisation supérieure » et donc modèle. Après les conquêtes du monde, l'Occident s'est érigé en *Pater* et bienfaiteur, enseignant et donneur des leçons. Ces derniers temps c'est plutôt en gendarme du monde qu'il se comporte. Sous prétexte de lutter contre le terrorisme ou de défendre les civiles, ou encore de veiller aux droits de l'homme, l'Occident a, avec son Otan, créé des guerres après la chute du mur de Berlin en 1989: La guerre du Golf, la guerre de la Serbie, la longue guerre en Irak, la guerre en Afghanistan et récemment la guerre en Libye...

Dans ce débat et tout ce marasme, chacun a sa part de responsabilité. Le premier devoir est celui des nations riches priées d'accueillir l'étranger à la recherche de la sécurité et des ressources nécessaires pour la vie. Face à ceci, il est nécessaire d'organiser des structures d'accueil de ces personnes qui arrivent dans des conditions généralement désespérées. L'Eglise invite à la solidarité

en faveur des migrants tout aussi bien catholiques que non catholiques.¹⁸ Le drapeau de cette solidarité est portée par la Caritas qui prend beaucoup d'initiatives, allant des repas à la distribution des paquets alimentaires, en passant par des prêts d'argent aux populations immigrées défavorisées, sans aucune discrimination, ni de race, ni de religion. C'est là aussi un grand terrain d'application de la politesse-charité. Car il ne suffit pas de donner, mais encore faut-il savoir comment donner pour ne pas offenser, pour ne pas faire perdre la face à l'autre.

Il n'y a pas de doute que c'est là le domaine propre de l'action ecclésiale (avec la Caritas spécialement) et du volontariat. Il est demandé aux Etats de ne pas empêcher une telle action de charité. Cependant, c'est aussi un devoir de justice qu'un travail de discernement (pour savoir qui a droit et qui n'en a pas parmi tous ces gens) soit fait. La politique de fermer un œil ou la feuille de route sans contrôle favorisent la clandestinité et la criminalité. Ce n'est pas cela que veut l'Eglise en prônant l'accueil et l'hospitalité. Le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise* parle des flux migratoires à régler selon des critères d'équité et d'équilibre de manière que l'insertion se fasse selon les garanties exigées par la dignité de la personne humaine.¹⁹ En effet, il faut « conjuguer l'accueil qu'on doit à tous les êtres humains, spécialement s'ils sont indigents, avec l'évaluation des conditions indispensables pour une vie digne et pacifique pour les habitants originaires et pour ceux qui sont arrivés ».²⁰

Les politiques migratoires, selon les indications du *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, doivent être définies en vue du bien commun. Et le bien commun doit être compris dans un horizon plus ample qui tient compte de tous les facteurs liés à la personne et à la société impliquée.

Un autre devoir incombe aux populations qui sont accueillies. Selon les limites posées par le *Catéchisme de l'Eglise*, la personne accueillie est tenu au respect et à la reconnaissance du patrimoine matériel, spirituel du pays qui l'accueille, à l'obéissance aux lois. L'accueil n'est donc pas un mouvement à sens unique. Comme dans le cas d'un invité à la maison, l'accueil engage les deux personnes impliquées dans une réciprocité de droits et de devoirs, dans une attention et surtout une délicatesse pour ne pas porter atteinte à la face de l'autre.

Voilà pourquoi il est important que le pays d'accueil offre un cadre qui resplescisse clairement son identité, pour faire respecter les valeurs culturelles, spirituelles, sociales et juridiques qui la fondent.

La solution au « bonisme » est dans la combinaison ou dans la conjugaison charité-vérité, comme l'explique le Pape Benoit XVI dans *Caritas in veritate* : « Défendre la vérité, la proposer avec humilité et conviction et en témoigner dans la vie sont par conséquent des formes exigeantes et irremplaçables de la charité. En effet, celle-ci “trouve sa joie dans ce qui est vrai” (1 Co 13, 6). Toute personne expérimente en elle un élan pour aimer de manière authentique ».²¹

La vérité doit être cherchée, découverte et exprimée dans l'« économie » de l'amour, mais l'amour à son tour doit être compris, vérifié et pratiqué à la lumière de la vérité.²² Dépourvu de vérité, l'amour bascule dans le sentimentalisme. L'amour devient une coque vide susceptible d'être arbitrairement remplie. Dans la vérité, l'amour reflète en même temps la dimension personnelle et publique de la foi au Dieu biblique qui est à la fois *Agapè* et *Lógos* : Charité et Vérité, Amour et Parole.²³

Dans tous les cas, il faut de l'équilibre dans l'agir ou dans les discours sur l'accueil des autres cultures sur le sol occidental. Ce mot équilibre est au centre des instructions de Saint Benoit, patron de l'Europe. La règle de Saint Benoît s'est rendue fameuse pour la *discretio*²⁴, synonyme de

¹⁸ Voir PONTIFICIO CONSIGLIO DELLA PASTORALE PER I MIGRANTI E GLI ITINERANTI, Instruction *Erga Migrantes Caritas Christi*, 3 Mai 2004, in AAS 96 (2004), n.59, pp. 701-702.

¹⁹ PONTIFICIA CONSIGLIO DELLA GIUSTIZIA E DELLA PACE, *Compendio della dottrina sociale della chiesa*, Libreria Editrice Vaticana, Città del vaticano 2004, n. 298.

²⁰ JEAN PAUL II, « Dialogue entre les cultures pour une civilisation de l'amour et de la paix. Message de Sa Sainteté Jean Paul II pour la célébration de la journée mondiale de la paix », n. 13, in AAS 93 (2001), p. 241.

²¹ BENOIT XVI, Lettre encyclique *Caritas in veritate*, 29 Juin 2009, in AAS 101(2009), n.1, p. 641.

²² Voir *Ibidem*, n. 2, p. 642.

²³ Voir *Ibidem*, n.3, p. 642.

²⁴ Selon le témoignage de GREGORIO MAGNO, *Dialoghi*, II,36.

modération, mesure et équilibre, qui pour Benoît est la mère de toutes les vertus.²⁵ Le texte de la règle est plein de ces mots : *omne mensura, omni modus, moderatio, temperare, discretio...* Benoît demande à ses moines un chemin d'unification : ne pas enlever, mais emmener à l'unité toute complexité, sans rien supprimer et sans prétendre qu'il n'y ait rien. Il s'agit donc d'un équilibre dynamique qu'au fond n'est jamais en aucun lieu et que somme toute n'est pas atteinte une fois pour toutes.²⁶

La réponse efficace au « bonisme » se trouve aussi dans l'équilibre entre le respect de l'identité personnelle et la reconnaissance de celle des autres. Sans un tel équilibre, il sera difficile de dénouer la tension entre accueil et sécurité. Dans le contexte de « multiculturalité » et de multiethnicité, on demande à l'Europe et à l'Occident en général de ne pas dénaturer sa culture et de ne pas extirper ses racines, dans une vision utilitariste de la convivialité. A l'Europe, on demande « un supplément d'efforts pour une réaffirmation de soi-même, pour ne pas dépasser le limite qui le ferait perdre son humanisme ». ²⁷ On n'oubliera pas cependant que dans le monde mondialisé, chaque nation ou chaque culture a autant à recevoir qu'à donner.²⁸

Aux autres cultures (qui sont accueillies), on demande assez de flexibilité pour interagir de manière responsable, dans le respect des lois et des cultures des milieux qui les accueillent, sans glisser dans l'acculturation, dans l'aliénation culturelle, ni même céder à l'assimilation qui serait un effacement dangereux de leurs identités. Sans vouloir bousculer trop et exiger un nouvel ordre du milieu qui les accueille, les « autres » feront lentement une offre de leurs capacités positives à même de contribuer à l'avancement de la société qui les accueille.

Si l'accueil, malgré son souci de niveler pour mettre à l'aise l'étranger, n'a pas le rôle de transformer le visiteur en *padrone di casa*, il est mieux que chacun s'en tiennent aux limites de politesse que lui octroie son rôle, selon qu'il accueille ou est accueilli.

L'Occident ne peut pas se plaindre d'une quelconque menace de ses acquis culturels, si du dedans, il reste lacéré par le vent du relativisme et du laïcisme ... A force de brandir trop les droits des libertés individuelles, il est clair qu'à un certain moment, mettre des limites aux revendications d'égalité des droits de tout genre de la part de ceux qui sont reçus, devient une entreprise de longue haleine.

Structure du chapitre :

1. Généralités sur l'accueil et l'hospitalité
2. Hospitalité et civilisations
3. La question complexe de l'accueil des « autres » en Occident
4. L'accueil en Occident, est-ce du bonisme ?

Pour plus de détails, lire :

Kayan SISI, *La politesse-charité dans la régulation de l'interaction Occident-Autres cultures. La gestion des faces dans l'accueil des autres cultures en Occident et dans l'aide aux pauvres*, Edilivre, Saint Dénys 2015, pp. 241-262.

²⁵ Voir *Règle de Saint Benoît* 64,19, cité par M. Benedetta SELENE ZORZI, « Una sapienza spirituale antica per un concreto futuro a misura d'uomo. Abitare il limite secondo la Regola di San Benedetto », in : Angelo BISSONI et Luca DI SIULLO (Dir.), *op. cit.*, p. 167.

²⁶ Voir M. Benedetta SELENE ZORZI, *op. cit.*, p. 167.

²⁷ Renato Raffaele MARTINO, « Accoglienza dello straniero, base dell'identità europea », *Zenit.org* (20 Juin 2008), <http://www.zenit.org/it/articles/l-accoglienza-allo-straniero-base-dell-identita-europea>, consulté le 25 Mars 2011.

²⁸ Voir Anne-Cécile ROBERT, *op. cit.*, p. 17.